



# Aller à l'école autrement !

L'**éco-mobilité scolaire** c'est repenser ses trajets quotidiens domicile-école. L'habitude de la voiture et son utilisation perpétuelle sur de courts trajets peuvent avoir des impacts non négligeables sur la santé et l'environnement. C'est pourquoi de plus en plus d'initiatives voient le jour pour privilégier les modes de transport doux pour ce type de trajet comme les « **Pédi-bus** » et « **Vélo-bus** ».



Face à la voiture, quoi de mieux que la marche à pied ou le vélo ?

**- Pour limiter la pollution :**

En voiture, le passager est deux fois plus exposé aux particules fines qu'un piéton ou qu'un cycliste.

**- Pour améliorer la santé et le bien-être des enfants :**

L'exposition aux polluants augmente les risques d'allergies et d'asthme. En 15 ans, l'obésité a doublé chez les enfants. Un minimum d'activité physique dans la journée est recommandé : le trajet du matin favorise une meilleure santé et un meilleur éveil des enfants.

**- Pour contribuer à leur éducation :**

Aller à pied à l'école ou à vélo implique une pédagogie « de la rue » : apprendre la sécurité routière, l'autonomie et l'éco-mobilité.

**- Pour réduire les dépenses :**

Selon l'ADEME, l'utilisation quotidienne d'une citadine à essence, en zone urbaine, coûte environ 6 000€ par an/personne.

**- Pour créer du lien social et une vie de quartier :**

Ces initiatives sont vectrices de sociabilité et facilitent les échanges, le dialogue et une relation de confiance, entre les parents et les établissements mais également entre voisins au sein d'un quartier.



Le cercle vertueux (ADEME, 2009)





# Les solutions pour aller à l'école !

## - Les bus pédestres

Car-à-pattes, Trottibus, 1000 Pattes, Pédibus ... Autant d'appellations pour désigner les initiatives de bus pédestres qui émergent à travers le territoire. Ce ramassage scolaire à pied est conduit par des adultes bénévoles, souvent parents d'élèves qui se relayent pour emmener les enfants de leur domicile à l'école.

## - Les bus cyclistes

Car-à-cycles, Cyclobus, Vélobus ... tous ces termes désignent les bus cyclistes. A la différence des bus pédestres, ici les enfants vont à l'école à vélo et permettent ainsi de couvrir de plus grandes distances qu'à pied. Pour ce type de démarche, les accompagnateurs doivent disposer d'un agrément vélo ou bien d'une formation spécifique.

### A SAVOIR

Pour savoir si une ligne existe sur votre commune, contactez directement votre **Mairie !**

## - Un itinéraire défini, tout comme un vrai bus !

Au même titre que les transports en commun traditionnels, les bus pédestres et cyclistes empruntent un itinéraire précis avec un tracé et des arrêts définis en fonction des enfants participants. Conçu pour être le plus direct, il privilégie toujours la sécurité et permet aux enfants de redécouvrir d'un autre œil la ville dans laquelle ils évoluent chaque jour.

### A SAVOIR

L'**ADEME** est l'un des acteurs principaux dans la promotion et la mise en place de ces démarches.

Une **boîte à outils « Kit Vélobus/Pédibus »** est disponible sur ce lien

<http://www.ecomobiliite.org/La-boite-a-outils-Pedibus-Velobus>



### A SAVOIR

**S'cool Bus** est une **association de transport alternatif** qui offre une nouvelle jeunesse aux Vélobus. Pour en savoir plus :

<http://www.scool-bus.org>



### A SAVOIR

Le **réseau Mille-pattes** offre toutes les clés pour créer son Pédibus et le faire fonctionner de manière autonome.

Cliquez sur ce lien :

<http://www.reseaumillepattes.org>



## - A chaque âge ses moyens de déplacement

Au premier degré, écoles maternelles et primaires, on estime qu'à partir de 6/7 ans, les jeunes enfants sont aptes à marcher jusqu'à l'école de manière autonome. On peut alors mettre en place une ligne « Pédibus ». Une démarche de « Vélobus » va plutôt s'adresser à des enfants de CM1/CM2 et de collèges.

## - Des partenaires pour accompagner l'initiative

Si l'ensemble de ces démarches naît bien souvent de la volonté de parents d'élèves, avec la collaboration des écoles concernées, de nombreux partenaires peuvent être sollicités pour pérenniser ces initiatives. Communes, Conseils Départementaux et Régionaux, les DREAL, les directions régionales de l'ADEME, les associations d'éducation à l'environnement, les conseils de quartier... autant d'organismes pouvant accompagner une démarche d'éco-mobilité scolaire. La FCPE (Fédération des Comités de Parents d'Elèves) soutient activement ces initiatives.

### A SAVOIR

En Sarthe, le **collectif Pédibus des trois écoles** (Jean Macé, Alfred de Musset et Berthe Hubert) au Mans, perdure depuis 2005.

